Procès-verbal
BUREAU TERRITORIAL
02 Mars 2021– 18h00 VISIOCONFERENCE

Présidence : Alain DOUCET
Membres présents : Alain AZPIROZ, Annette BERBOUS, René BES, Daniel COLLET, Pierre CROS, Isabelle GELY, Alain MACCHION, Antoine MARTINEZ, Jean Yves MOURET, Marie-Dorothée PEREZ, Michel PFLIEGER, Bernard PUJOL, Ghislaine ROSSIGNOL, Max SANTA, Rolland SORMANI, Bernard VAUR
Excusés : Christian ABEILHE, Christophe GIL, Jean Claude LEGENDRE
Invité(e)s : Pierre CIBOT, Eric DORIA, Christian GALONNIER, André LAUR, Dominique TARDIEU

Communication du Président

Ouverture de la réunion par le Président DOUCET.
Le Bureau Territorial tient à affirmer sa solidarité et son soutien à la FFR et au XV de France par rapport à la campagne de dénigrement autour des cas de « Covid » qui pénalisent notre équipe nationale.
Bernard VAUR rappelle que nous sommes en pleine épidémie et que le risque « zéro » n'existe pas malgré toutes les précautions prises.

Le Président DOUCET souhaite qu'un communiqué de presse sur la position du Bureau de la LOR soit envoyé à la FFR, aux clubs occitans, aux CD ainsi qu'à la presse officielle.
Le Bureau souhaite un prompt rétablissement aux joueurs et aux membres de l'encadrement touchés par la « Covid ».

Validation du PV

Le procès-verbal de la réunion du Bureau territorial du 09/02/2021 est approuvé à l'unanimité.

Communication

Alain AZPIROZ fait le point sur la parution du n°1 du journal numérique « Rugby d'OC », envoyé à tous les clubs, avec peu de retours depuis sa sortie.

Mis en ligne sur la page Facebook de la LOR, il n'a été partagé que 16 fois : c'est le constat que la page Facebook n'est pas beaucoup lue et qu'elle doit être améliorée.

Des remontées positives ont été faites de la part de certains présidents de CD.
Jean-Yves MOURET dit avoir eu des retours positifs quant au contenu du journal.
Bernard PUJOL estime que c'est un excellent outil pour la Ligue.
Alain AZPIROZ dit que la page de garde du journal et le fond devront être modernisés.
Une enquête de satisfaction et d'audience va être effectuée.

Le Président DOUCET s'interroge sur la durée et la fréquence de parution (annuelle ?) il est satisfait de la mise en avant de dossiers tels que la formation, le rugby scolaire et sur les départements.

Max SANTA soumettra prochainement à Alain AZPIROZ les remontées et les conseils qui lui ont été donnés par un professionnel de la communication afin d'améliorer et de rendre plus attractif ce nouvel outil de communication.

Vacances apprenantes

André LAUR fait part du montage du dossier avec quelques difficultés rencontrées sur les disponibilités des structures d'accueil en tout début des vacances scolaires.

Sur les 3 territoires qui avaient été ciblés, on note un avancement sérieux sur le 09, le 81 et une difficulté dans le 34 pour joindre les personnes compétentes, du fait du peu d'activité des structures.

Sur le fonctionnement, André LAUR se félicite de la coopération et du soutien conséquent avec les 3 CAF locales qui jouent un rôle majeur vers les structures sociales des départements concernés.

Une prochaine réunion permettra de définir les lieux, les dates des séjours : il existe 6 possibilités de centres.
Christian GALONNIER demande à être associé à la préparation de la partie pédagogique.
Le Président rappelle le souhait que ce projet soit innovant et qu'il ne s'adresse pas à des jeunes en quête de perfectionnement de leur rugby.

Projet « Le Printemps du Rugby Occitan »

Après la désignation de personnes chargées de monter des projets sur chacun des thèmes, André LAUR signale que peu de « fiches actions » ont été établies et transmises.
Christian GALONNIER précise que les CTL peuvent venir en soutien. Il demande que les présidents de commissions n'hésitent pas à les solliciter pour le montage des projets.

Michel PFLIEGER insiste sur le fait que le retour de ces fiches est nécessaire pour bien centrer les actions et pour remonter les informations auprès de l'équipe technique.
Christian GALONNIER rappelle que ce projet va favoriser la reprise de l'activité.

Le Président DOUCET, compte tenu du retour parfois mitigé des départements, indique qu'il faut changer de synergie et ne plus rien imposer.
Les Comités Départementaux proposeront leurs propres actions. Si elles sont intéressantes, la LOR pourra les valoriser et les soutenir.
Il demande cependant que soient respectées les unités de temps et d'action comme cela a été défini dans le canevas.
Les départements pourront, s'ils le souhaitent, s'associer aux projets et aux actions de la Ligue en fonction des fiches conseils.
Les clubs seront directement sollicités au travers des « terroirs » avec le soutien des CTC.

Le Président comprend le souhait d'autonomie des Comités Départementaux.
La Ligue continuera à porter des projets avec le concours des CD qui le voudront.

Ressources Humaines

René BES signale les départs de Matthieu NOIROT (CTC) et de Sébastien YOTI (service informatique LOR).
Les personnels sont maintenus en chômage partiel. Les relations avec le CSE sont normalisées et correctes.

Pierre CIBOT fait état de l'arrivée prochaine de 4 apprentis Campus 2023 à la LOR et de la recherche d'un 5ème apprenti (niveau Bac +3) affecté au système d'information pour palier au départ de Sébastien YOTI.

Le plan de continuité d'activité professionnelle est toujours activé, la période APLD court sur le 1er semestre 2021. Un premier bilan (diagnostic de la situation économique et perspectives d'activité) doit être transmis au Ministère de Travail, ainsi que les dispositions mises en place concernant la formation professionnelle.

Pierre CIBOT informe le Bureau qu'au titre de l'accord d'entreprise signé, un avenant peut être sollicité auprès du Ministère du travail pour passer certains profils en APLD 50/50 de l'activité au lieu des 60/40 actuellement.
La prolongation éventuelle de l'APLD sur le second semestre doit être anticipée.

Le Président signale qu'un appel à candidature sera lancé pour remplacer Christian GALONNIER (départ à la retraite).

Académies Régionales

Max SANTA fait le point sur le projet des « académies régionales » incluses dans le POS de la Ligue.
L'objectif est de compter une académie régionale par département dépourvu d'offre de club « pros » (65,32,46,12,30).

Le cahier des charges a été bâti par Romain BLATTES.
Il reste à construire les conventions qui seront mises en place avec les différents intervenants.
Sur l'exercice en cours, Max SANTA informe qu'un accompagnement est mis en place avec l'académie régionale de Tarbes qui est déjà opérationnelle.

Le Président DOUCET affirme que les structures régionales sont nécessaires afin d'éviter l'expatriation de joueurs en devenir et font partie des projets que la LOR doit accompagner.

Épreuves

Rolland SORMANI fait un retour de la réunion de la commission nationale des épreuves présidée par Patrick BUISSON.
La FFR lance une enquête nationale vers les clubs amateurs de la Fédérale 1 à la 4ème série (H et F) pour dresser un état des lieux de la situation et pour envisager un plan de reprise ou non. Ce questionnaire sera relayé par les Ligues.

La LOR adressera le questionnaire type aux clubs, même si une précédente enquête avait déjà été réalisée par la LOR.
L'analyse sera effectuée par la commission des épreuves de la Ligue.

Campus 2023

Isabelle GELY a tenu toutes les réunions d'information avec les Comités Départementaux.

Elle fait part au Bureau de sa déception, pour donner suite à une décision manquant de clarté sur le fonctionnement du choix des candidats en Master (Bac +5). Ceux-ci ne seront pas forcément retenus pour préparer un Master, mais pourraient être réorientés vers un Bac +3 (niveau RNCP)
L'UFR STAPS (certificateur), délivreur du Master, mettra en place un jury de sélection pour intégrer leurs Masters.
Ceci n'avait pas été signalé lors des premières réunions d'information vers les candidats et les clubs. Après renseignement, il s'avère que la décision finale restera à Campus 2023.

Elle précise que les clubs de niveau Top 14, Pro D2, Nationale seront prioritaires dans le positionnement sur un Master.

Le Président DOUCET informe qu'il a convié Grégoire VERDENAL (Campus Occitanie), Cédric COLL, Arnaud VERCRUYSSE, Christian GALONNIER et Antoine MARTINEZ, à une réunion de COMEX pour clarifier et préciser le positionnement de chaque partie.

MOT (s)

Pierre CROS fait le point sur le dossier sur la vente de la MOT de Tarbes. Une proposition a été reçue à ce jour, en dessous de la valeur d'acquisition souhaitée.
Nous sommes en attente du retour de l'agence immobilière pour trouver un accord médian.

Il précise que le travail sur la quantification des frais induits par les MOT(s) est terminé.
Un retour sera fait aux CD hébergés (11, 31, 65 et 66) pour trouver une solution financière au partage des frais (hors loyer).

Il fait état d'une question posée par un club suite à l'Assemblée Financière de la Ligue.
La réponse lui a été donnée.
Le Président DOUCET souhaite, comme il s'y était engagé, transférer les questions et les réponses à destination de tous les clubs.

Pierre CROS rappelle que le rôle du Trésorier est d'accompagner les projets de financièrement et de travailler en amont à partir d'un budget.
L'objectif est de respecter les engagements pris lors de l'AG Financière, c'est à dire d'arriver à un résultat d'exploitation égal à zéro au 30 juin 2021.

Questions diverses

● Dossier A.N.S.
Jean-Yves MOURET indique qu'aucune date d'ouverture de la campagne 2021 et qu'aucune orientation n'ont encore communiquées par la FFR. Cela devrait intervenir courant mars.
Les clubs recevront l'information directement sur les messageries FFR
Michel PFLIEGER confirme qu'il y aura effectivement un décalage par rapport au retro planning initialement prévu fin février.
Dès que les éléments seront connus, une réunion visio sera organisée avec les membres de la commission et des sous commissions afin de diffuser l'information.

● Modifications réglementaires
Ghislaine ROSSIGNOL dit que le sujet sera abordé lors des 3 réunions visio prévues avec les clubs. Deux sujets sont à remonter :

La labellisation des EDR qui sont en entente (actuellement la FFR ne reconnaît que le club porteur)

Ghislaine ROSSIGNOL se rapprochera de Julie CUMINETTI pour obtenir les noms des rassemblements EDR déjà validés.

Gestion de la perte d'une année d'apprentissage sportif dans les catégories de jeunes (M14, M16, M18) à cause de l''arrêt de la pratique durant la crise sanitaire.

Prochaine réunion du Bureau Territorial le 23/03/21 à 18H00 en visioconférence.

Jean-Yves MOURET
Secrétaire Général